

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MARS 2023

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 23 mars 2023, s'est réuni le 30 mars 2023, à 18h, dans la salle polyvalente, au 20 rue du Stade à PLESCOP, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Pascal BARRET - Jean-Philippe PERIES (arrivée à 18h10)
ARZON	: Roland TABART
BADEN	: Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN - Dominique LE MEUR
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LE BONO	: Yves DREVES
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELEN	: Raynald MASSON
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD
SAINT-AVE	: Anne GALLO (arrivée 18h15) - Thierry EVENO - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC (arrivée à 18h15)
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC (arrivée à 18h15)
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI
SULNIAC	: Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL (arrivée à 18h15)
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - François ARS - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGÉ - Jean -Jacques PAGE - Simon UZENAT - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN

Ont donné pouvoir :

ARRADON	: Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET
ELVEN	: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Jean LOISEAU
LA TRINITE-SURZUR	: Vincent ROSSI a donné pouvoir à Christian SEBILLE
LE HEZO	: Guy DERBOIS a donné pouvoir à Noëlle CHENOT
MONTERBLANC	: Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLOUGOUMELEN	: Léna BERTHELOT a donné pouvoir Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir jusqu'à son arrivée à Thierry EVENO Morgane LE ROUX a donné pouvoir à André BELLEGUIC
SARZEAU	: David LAPPARTIENT a donné pouvoir à François MOUSSET Dominique VANARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Nathalie LE LUHERNE
SENE	: Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Sylvie SCULO Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE
SULNIAC	: Marylène CONAN a donné pouvoir à Christophe BROHAN
VANNES	: Anne LE HENANFF a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT Christine PENHOUET a donné pouvoir à David ROBO Virginie TALMON a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE

: Laetitia DUMAS a donné pouvoir à Simon UZENAT

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Affiché le

ID : 056-200067932-20230330-230330_DEL01-DE

Ont été représentés :

LOCQUeltas : Michel GUERNEVE a été représenté par Hélène BARON

Ont été excusés :

MEUCON : Pierrick MESSAGER

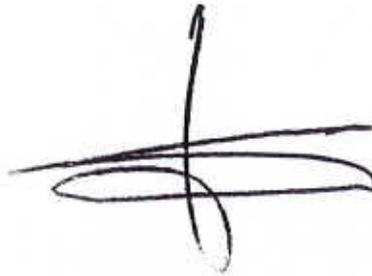
Mise en ligne le 03/04/2023

Absents :

BRANDIVY : Guillaume GRANNEC

GRAND-CHAMP : Moran GUILLERMIC

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves to the right at the top, crosses a horizontal line, and loops back to the left and then down.

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MARS 2023

SECRETARIAT GENERAL

**REPRESENTATION DE GOLFE DU MORBIHAN - VANNES AGGLOMERATION
AU SEIN DE DIFFERENTES INSTANCES**

Monsieur Yves BLEUNVEN présente le rapport suivant :

Golfe du Morbihan - Vannes agglomération est appelée à être représentée au sein de différentes associations, comités, assemblées générales ou conseils d'administration.

Il convient de modifier les représentations déjà proposées :

<i>Instance représentative</i>	<i>Siège</i>	<i>Représentant(s) titulaire(s)</i>	<i>Représentant(s) suppléant(s)</i>
Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE GMRE		Thierry EVENO Michel GUERNEVE Anita ALLAIN-LE-PORT	Loïc LE TRIONNAIRE Nathalie LE LUHERNE Guillaume GRANNEC (remplacement de Pascal HERISSON)
Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan - syndicat mixte	Collège des EPCI	Thierry EVENO David LAPPARTIENT Claude LE JALLE Jean-Philippe PERIES	Franck POIRIER (remplacement de Christian LE MOIGNE) Dominique LE MEUR Jean-Marc DUPEYRAT Maxime HUGÉ
Syndicat Mixte du Sud Est du Morbihan (SYSEM)	Comité syndical	1. Thierry EVENO 2. Christian SEBILLE 3. Gérard THEPAUT 4. François ARS 5. Armelle MANCHEC 6. Loïc LE TRIONNAIRE 7. David ROBO 8. Alain LAYEC 9. Jean-Pierre RIVOAL 10. Laëtitia DUMAS 11. Pascal BARRET 12. Régis FACHINETTI 13. Alban MOQUET 14. Claude LE JALLE 15. Roland TABART	1. Noëlle CHENOT 2. Daniëlle CATREVAUX 3. Jean-Jacques PAGE 4. Maxime HUGÉ 5. Olivier LE BRUN 6. Pierre LE RAY 7. Morgane LE ROUX 8. Maryse ABELA 9. Jean-Michel CHOQUET 10. Franck POIRIER (remplacement de

		16. Christophe BROHAN 17. François MOUSSET	BOICHOT 12. Katy CHATILLON-LE-GALL 13. Dominique LE MEUR 14. Nadine MIGNOT 15. Catherine LECLERC 16. Marylène CONAN 17. Marie-Thérèse TOQUER
SAGE GMRE		1. Thierry EVENO 2. Michel GUERNEVE 3. Loïc LE TRIONNAIRE 4. Nathalie LE LUHERNE 5. Guillaume GRANNEC (remplacement de Pascal HERISSON) 6. Noëlle CHENOT 7. Yves DREVES	1. Nadine LE GOFF-CARNEC 2. Martine LOHEZIC 3. Pierre LE RAY 4. Freddy JAHIER 5. Anita ALLAIN-LE PORT 6. Guy DERBOIS 7. Gérard THEPAUT
Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées du Morbihan (PDLHPD)	COPIL (un élu et un technicien)	Jean-Marc DUPEYRAT Hélène LABEL	

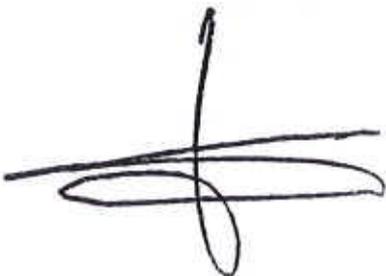
Il vous est proposé :

- de valider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations énoncées ci-dessus ;
- de procéder à la désignation des représentants de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération au sein des différentes instances ;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur Le Président,

David ROBO



Le secrétaire de séance,

Sullivan VALIENTE



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MARS 2023

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 23 mars 2023, s'est réuni le 30 mars 2023, à 18h, dans la salle polyvalente, au 20 rue du Stade à PLESCOP, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Pascal BARRET - Jean-Philippe PERIES (arrivée à 18h10)
ARZON	: Roland TABART
BADEN	: Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN - Dominique LE MEUR
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LE BONO	: Yves DREVES
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELEN	: Raynald MASSON
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD
SAINT-AVE	: Anne GALLO (arrivée 18h15) - Thierry EVENO - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC (arrivée à 18h15)
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC (arrivée à 18h15)
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI
SULNIAC	: Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL (arrivée à 18h15)
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - François ARS - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGÉ - Jean -Jacques PAGE - Simon UZENAT - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN

Ont donné pouvoir :

ARRADON	: Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET
ELVEN	: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Jean LOISEAU
LA TRINITE-SURZUR	: Vincent ROSSI a donné pouvoir à Christian SEBILLE
LE HEZO	: Guy DERBOIS a donné pouvoir à Noëlle CHENOT
MONTERBLANC	: Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLOUGOUMELEN	: Léna BERTHELOT a donné pouvoir Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir jusqu'à son arrivée à Thierry EVENO Morgane LE ROUX a donné pouvoir à André BELLEGUIC
SARZEAU	: David LAPPARTIENT a donné pouvoir à François MOUSSET Dominique VANARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Nathalie LE LUHERNE
SENE	: Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Sylvie SCULO Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE
SULNIAC	: Marylène CONAN a donné pouvoir à Christophe BROHAN
VANNES	: Anne LE HENANFF a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT Christine PENHOUET a donné pouvoir à David ROBO Virginie TALMON a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE

: Laetitia DUMAS a donné pouvoir à Simon UZENAT

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Affiché le

ID : 056-200067932-20230330-230330_DEL02-DE

Ont été représentés :

LOCQUeltas : Michel GUERNEVE a été représenté par Hélène BARON

Ont été excusés :

MEUCON : Pierrick MESSAGER

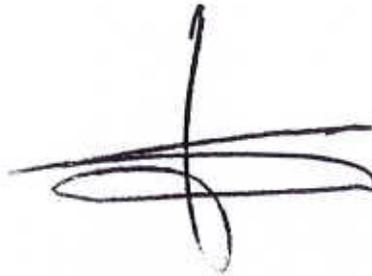
Mise en ligne le 03/04/2023

Absents :

BRANDIVY : Guillaume GRANNEC

GRAND-CHAMP : Moran GUILLERMIC

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves to the right at the top, crosses a horizontal line, and loops back down and to the left.

-02-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MARS 2023

SECRETARIAT GENERAL

REPRESENTATION DE GOLFE DU MORBIHAN - VANNES AGGLOMÉRATION

**A LA REGIE AUTONOME ET PERSONNALISEE
D'EQUIPEMENT DE MUSIQUES ACTUELLES L'ECHONOVA**

Monsieur Yves BLEUNVEN présente le rapport suivant :

La Régie de l'Équipement Musiques Actuelles, créée par Vannes agglo en 2008, et administrée conformément aux dispositions des articles L 2221-1 à 10 et R 2221-1 à R 2221-52 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit que les élus représentant la collectivité de rattachement détiennent la majorité des sièges au sein du Conseil d'Administration de cet organisme qui comprend par ailleurs des personnalités qualifiées, dont le comité des utilisateurs.

Par délibération du 7 septembre 2020, le conseil communautaire a désigné le Conseil d'Administration de la régie.

Suite aux démissions de Monsieur Pascal HERRISSON et de Monsieur Christian LE MOIGNE, il convient de le remplacer.

- les 7 membres élus parmi lesquels sera choisi le Président du Conseil d'Administration :

- Nathalie LE LUHERNE
- Fabien LE GUERNEVE
- Franck POIRIER (en remplacement de Christian LE MOIGNE)
- Corinne JOUIN DARRAS
- Guillaume GRANNEC (en remplacement de Pascal HERRISSON)
- Sylvie SCULO
- Nadine LE GOFF-CARNEC

- les 4 personnalités qualifiées :

- un représentant du Comité des utilisateurs de l'équipement,
- un représentant du Conseil départemental du Morbihan,
- un représentant du milieu artistique,
- la direction de Scènes du Golfe ou son représentant.

Un siège de droit est attribué à la commune de SAINT AVE, commune d'implantation de l'Echonova.

Il vous est proposé :

- *de valider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations énoncées ci-dessus ;*
- *de valider la modification des membres du Conseil d'Administration conformément à la liste figurant ci-dessus ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

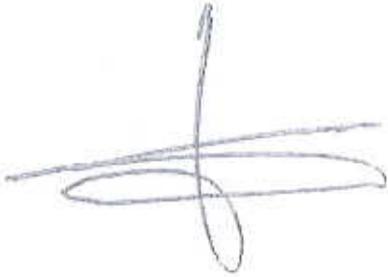
Affiché le

ID : 056-200067932-20230330-230330_DEL02-DE

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur Le Président,

David ROBO

A handwritten signature in blue ink, consisting of a vertical line on the left, a horizontal line across the middle, and a loop on the right.

Le secrétaire de séance,

Sullivan VALIENTE

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, stylized 'S' and 'V' with the date '30/03/2023' written below it.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MARS 2023

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 23 mars 2023, s'est réuni le 30 mars 2023, à 18h, dans la salle polyvalente, au 20 rue du Stade à PLESCOP, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Pascal BARRET - Jean-Philippe PERIES (arrivée à 18h10)
ARZON	: Roland TABART
BADEN	: Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN - Dominique LE MEUR
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LE BONO	: Yves DREVES
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
MONTERBLANC	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELEN	: Raynald MASSON
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD
SAINT-AVE	: Anne GALLO (arrivée 18h15) - Thierry EVENO - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC (arrivée à 18h15)
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC (arrivée à 18h15)
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI
SULNIAC	: Christophe BROHAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL (arrivée à 18h15)
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - François ARS - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGÉ - Jean -Jacques PAGE - Simon UZENAT - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN

Ont donné pouvoir :

ARRADON	: Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET
ELVEN	: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Jean LOISEAU
LA TRINITE-SURZUR	: Vincent ROSSI a donné pouvoir à Christian SEBILLE
LE HEZO	: Guy DERBOIS a donné pouvoir à Noëlle CHENOT
MONTERBLANC	: Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLOUGOUMELEN	: Léna BERTHELOT a donné pouvoir Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir jusqu'à son arrivée à Thierry EVENO Morgane LE ROUX a donné pouvoir à André BELLEGUIC
SARZEAU	: David LAPPARTIENT a donné pouvoir à François MOUSSET Dominique VANARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Nathalie LE LUHERNE
SENE	: Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Sylvie SCULO Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE
SULNIAC	: Marylène CONAN a donné pouvoir à Christophe BROHAN
VANNES	: Anne LE HENANFF a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT Christine PENHOUET a donné pouvoir à David ROBO Virginie TALMON a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE

: Laetitia DUMAS a donné pouvoir à Simon UZENAT

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Affiché le

ID : 056-200067932-20230330-230330_DEL03-DE

Ont été représentés :

LOCQUeltas : Michel GUERNEVE a été représenté par Hélène BARON

Ont été excusés :

MEUCON : Pierrick MESSAGER

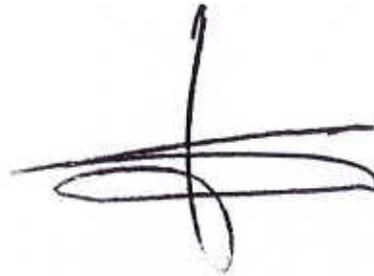
Mise en ligne le 03/04/2023

Absents :

BRANDIVY : Guillaume GRANNEC

GRAND-CHAMP : Moran GUILLERMIC

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical stroke on the left, a horizontal stroke across the middle, and a large loop on the right side.

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MARS 2023

SECRETARIAT GENERAL

CONTRAT D'ASSURANCES DES RISQUES STATUTAIRES - HABILITATION DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU MORBIHAN

Monsieur Le Président présente le rapport suivant :

Le contrat d'assurance des risques statutaires a pour objet de garantir le paiement par l'assureur de toutes les sommes à la charge de la collectivité en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents.

Golfe du Morbihan - Vannes agglomération est titulaire d'un contrat d'assurance garantissant les risques statutaires avec la compagnie CNP assurances. Ce contrat prend fin au 31 décembre 2023.

Le centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Morbihan propose, aux collectivités qui le souhaitent, un contrat d'assurance des risques statutaires, dans le cadre de la passation d'un contrat de groupe.

Compte tenu des avantages d'une consultation groupée effectuée par le Centre de Gestion du Morbihan, il est proposé de participer à la procédure avec négociation engagée selon l'article R2124-3 du Code de la commande publique.

Le contrat proposé par le Centre de Gestion du Morbihan aura une durée de 4 ans, à partir du 1^{er} janvier 2024, et proposera un régime par capitalisation.

Si au terme de la consultation menée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Morbihan, les conditions obtenues ne convenaient pas à Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, la possibilité demeure de ne pas signer l'adhésion au contrat.

Les contrats proposés devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

- **Agents titulaires ou stagiaires affiliés à la CNRACL :**
 - Décès
 - Accidents du travail - Maladies imputables au service (CITIS)
 - Incapacité de travail en cas de maternité, d'adoption et de paternité, de maladie ou d'accident non professionnel.

- **Agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL ou agents non titulaires de droit public :**
 - Accidents du travail - Maladies professionnelles ;
 - Incapacité de travail en cas de maternité, d'adoption et de paternité, de maladie ou d'accident non professionnel.

Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer à Golfe du Morbihan - Vannes agglomération une ou plusieurs formules.

Il vous est proposé :

- *d'autoriser Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Morbihan à souscrire, pour le compte de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, un contrat d'assurance risques statutaires auprès d'une entreprise d'assurance agréée ;*

- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Affiché le

ID : 056-200067932-20230330-230330_DEL03-DE

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur Le Président,

Le secrétaire de séance,

David ROBO

Sullivan VALIENTE

